



L'ESSENTIEL

Caf de l'Ain 2025



Une année pour prendre le cap, ensemble

La Caf de l'Ain a été marquée par une année 2025 dense, animée par des transformations majeures, mais aussi par une forte attention portée aux équipes et au collectif.

Jérôme Lepage
Directeur



" Il est important pour moi de remercier les équipes pour leur engagement au quotidien. C'est ce qui nous permet collectivement, d'avancer malgré les défis, et de garantir la continuité de notre mission de service public, avec cette exigence permanente de qualité de service qui nous anime. "

La Caf a vu naître trois réformes importantes cette année, ce n'est pas anodin : cela bouscule les pratiques, les organisations et les repères. Mais ce que je retiens surtout, c'est la capacité d'adaptation des équipes, et l'engagement de tout un collectif pour assurer nos missions au quotidien tout en intégrant les évolutions en parallèle. Il y a eu de l'exigence, mais aussi beaucoup de professionnalisme et de solidarité de la part des collaborateurs.

On a su tenir le cap tout en continuant à assurer notre devoir auprès des allocataires. C'est une fierté, d'autant plus que nous avons accompagné le réseau des Caf sur la Solidarité à la Source avec une mission nationale d'expertise qui a été pleinement reconnue. Cette mission s'ajoute à la longue liste des mutualisations et missions nationales que nous portons dans l'Ain : la numérisation, les impayés de pensions alimentaires, les allocataires frontaliers. J'y vois une

vraie reconnaissance de la qualité de service portée par les professionnels en charge de l'offre de gestion mutualisée.

Je veux aussi plébisciter les initiatives portée par la caisse autour du collectif. J'ai été particulièrement sensible à la dynamique qu'on a su impulser en 2025 grâce à des temps organisés pour réfléchir ensemble, pour innover, mais aussi simplement pour se retrouver. Ces moments ne sont pas "en plus" du travail : ils en font partie. Ils créent du lien, de la confiance. Ils donnent du sens à ce que l'on fait et ce que l'on représente collectivement.

Notre taille humaine est un atout, et c'est en consolidant ce que nous avons construit, en restant à l'écoute, et en se projetant positivement sur les évolutions, que nous saurons apporter demain les réponses aux besoins des familles de notre territoire.

<u>Portrait du territoire</u>	p.4
<u>Missions, valeurs et grands projets</u>	p.5
<u>Temps forts</u>	p.6
<u>Développer des services attentionnés à chaque étape de la vie</u>	p.8
<u>Grandir à vos côtés : de la petite enfance à la jeunesse</u>	
<u>Accompagner tous les publics au quotidien</u>	
<u>Mobiliser autour de la précarité</u>	
<u>Garantir un accès efficace au juste droit</u>	p.11
<u>Offrir une relation de service adaptée à tous</u>	
<u>Améliorer la qualité et la performance au quotidien</u>	
<u>Lutter contre les erreurs et la fraude</u>	
<u>Mutualiser et coopérer au service de la performance</u>	p.13
<u>Mutualisations et entraides</u>	
<u>Partenariats et coopérations</u>	
<u>Dépenses</u>	p.15

Typologie des allocataires



104 174
allocataires
+0,3 % d'allocataires
par rapport à 2024

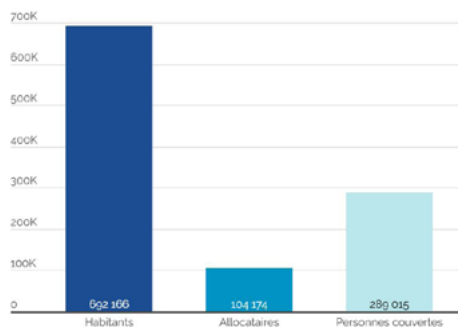


7%
dépendent à 100%
des prestations Caf

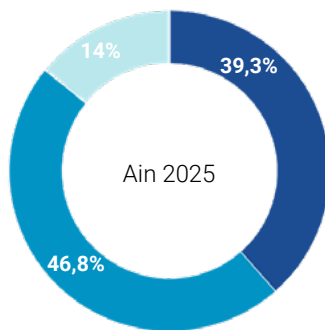


61%
des allocataires
ont des enfants

Comparaison nb d'allocataires/ personnes couvertes au sens des prestations/nb d'habitants en 2025

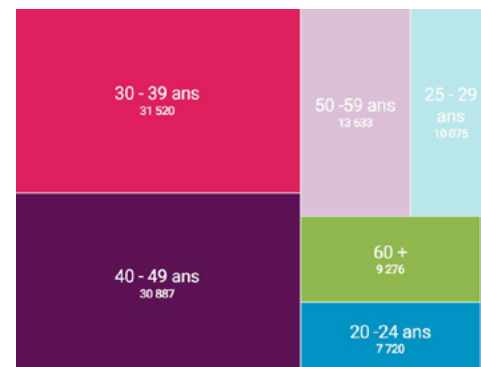


Nombre d'allocataires et d'enfants à charge



- Isolés ou couples sans enfants
- Familles avec 1 ou 2 enfants
- Familles avec 3 enfants ou +

Répartition des allocataires par âge



Source : «base de données allocataires au 30/06/2025

Scannez-moi pour découvrir
le portrait du territoire
dans sa totalité



Construire un collectif managérial aligné et responsabilisant

Depuis fin 2024, la Caf de l'Ain a engagé une démarche de transformation managériale visant à renforcer le collectif et à instaurer un management plus responsabilisant, fondé sur la confiance. Cette dynamique progressive s'appuie sur des temps de travail réunissant managers et collaborateurs pour partager une vision commune du rôle managérial, harmoniser les pratiques et clarifier les attendus. L'objectif est de développer une

culture managériale partagée, favorisant la coopération, l'engagement et l'intelligence collective, tout en permettant à chacun d'agir avec autonomie dans un cadre sécurisé.

Accompagnée par le cabinet DATSIT, cette démarche associe étroitement les équipes afin de construire un management plus lisible, cohérent et porteur de sens. Elle contribue ainsi à renforcer l'implication des collaborateurs et à accompagner durablement les transformations de l'organisme.



Renforcer l'attractivité de la Caf de l'Ain : une politique active de marque employeur

Travailler à la Caf de l'Ain

Dans un contexte de tensions sur le marché de l'emploi, la Caf de l'Ain a renforcé sa marque employeur pour attirer et fidéliser les talents.

En 2025, un plan d'actions porté par les ressources humaines et la communication a permis d'accroître la visibilité de l'organisme, notamment via une présence renforcée sur les forums de recrutement et la création d'une page LinkedIn dédiée.

En interne, le parcours d'intégration a été structuré et enrichi, avec des temps d'accueil, un accompagnement managérial et des initiatives innovantes comme les « PodCafs ». Ces actions contribuent à renforcer l'engagement des équipes et l'attractivité de la Caf.



L'innovation

sociale

Le Lab'O

Le CafLab " Lab'O ", créé dans le cadre du projet d'entreprise, constitue un espace dédié à l'innovation collaborative et à l'intelligence collective, permettant de faire émerger des solutions nouvelles avec les collaborateurs, les usagers et les partenaires, notamment à travers un groupe projet participatif et la mise en place d'un premier Living Lab consacré à l'accès aux droits. Une démarche à poursuivre pour mieux adapter les services aux besoins réels des allocataires.



Scannez-moi
pour en savoir +
sur nos missions, valeurs, projets



LA PROXIMITÉ



LA SOLIDARITÉ



L'UNIVERSALITÉ



LA NEUTRALITÉ

JANVIER



Perspectives 2025 : une année de transformations au service des familles

Le 27 janvier 2025, la Caf de l'Ain a présenté à la presse ses priorités pour l'année, marquée par des réformes structurantes qui transforment la relation aux allocataires. Parmi elles, la mise en place de la réforme France Travail qui a nécessité un accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA, avec une meilleure coordination des acteurs de l'insertion et de l'emploi. La réforme de la Solidarité à la source qui simplifie les démarches grâce au préremplissage des ressources, permettant de limiter les erreurs et de sécuriser l'accès aux droits. Enfin, la réforme du Complément de mode de garde (CMG) qui adopte un nouveau mode de calcul, plus juste et mieux adapté aux situations familiales, notamment pour les familles monoparentales et les parents exerçant une garde partagée. Ces évolutions visent à rendre les dispositifs plus simples, plus lisibles et plus équitables, tout en améliorant concrètement le quotidien des familles accompagnées.

OCTOBRE



Le Directeur général de la Cnaf en visite la Caf de l'Ain

La Caf a accueilli Nicolas Grivel, directeur général de la Cnaf, pour une journée de visite placée sous le signe du dialogue et de la valorisation des expertises internes. Ce temps fort a permis de mettre en lumière la diversité des métiers et des actions menées par les équipes au service des familles : innovation, accompagnement des publics, recouvrement, numérisation ou encore marque employeur. À travers des présentations concrètes et des échanges directs, les collaborateurs ont pu partager leurs projets et les enjeux rencontrés dans leurs missions au quotidien. Un temps d'interview participatif a également permis aux agents d'interroger directement le directeur général qui a salué l'engagement et le professionnalisme des équipes. Cette visite a constitué un véritable moment de reconnaissance, renforçant la fierté collective et la dynamique d'innovation au sein de la caisse.



Une rencontre du personnel au format inédit

Le 27 novembre 2025, la Caf de l'Ain a réuni près de 300 collaborateurs au 1055 à Bourg-en-Bresse dans un cadre volontairement récréatif et participatif. Ce lieu, dédié aux activités de loisirs, a permis de proposer une journée à la fois conviviale et dynamique, favorisant les échanges et la rencontre entre les équipes. La matinée s'est ouverte par un temps commun marqué par l'intervention de Fabrice Serrano, directeur de la performance à la JL Bourg, qui a apporté un éclairage inspirant sur l'engagement collectif. La journée s'est ensuite poursuivie par des temps de travail en groupes, entrecoupés de moments informels et d'activités ludiques. Ce format a permis de renforcer les liens entre les collaborateurs, de décloisonner les pratiques et de créer un climat propice à la participation de tous. Pensée comme un moment fédérateur, cette rencontre a mis l'accent sur l'écoute, le partage d'expériences et l'intelligence collective, dans une ambiance stimulante et conviviale.

Une démarche d'innovation accompagnée et structurée

Au cœur de cette journée, la Caf a déployé une démarche d'intelligence collective, accompagnée par trois experts en conduite du changement du cabinet Datsit et 22 facilitateurs internes, qui ont structuré et rythmé les échanges. Leur rôle a été de faciliter la participation, d'aider les groupes à organiser leurs idées et de faire émerger des propositions concrètes, autour de thématiques clés : qualité de service, organisation du travail, relation aux partenaires et qualité de vie au travail, en s'appuyant sur les besoins du terrain. Cette approche s'inscrit dans la volonté de la Caf de placer l'innovation au cœur de son fonctionnement, en associant pleinement les collaborateurs aux évolutions de l'organisation.

En croisant les regards et les expériences, les équipes ont fait émerger 19 projets, dont 4 ont été retenus pour être développés en 2026. Cette journée a également permis de diffuser une culture de l'innovation déjà soutenue par les Relais innovation internes, formés aux techniques d'animation et de facilitation.

Elle a ainsi contribué à transformer les idées en actions concrètes, tout en renforçant l'engagement des équipes et leur capacité à faire évoluer les pratiques au service des agents et comme des familles.

Scannez-moi
pour découvrir
nos temps forts 2025



Grandir à vos côtés : de la petite enfance à la jeunesse

Réforme du Complément de mode de garde : une évolution au service des familles

En 2025, la Caf a accompagné la mise en œuvre de la réforme du Complément de mode de garde (CMG). Une étape importante visant à améliorer la qualité du service rendu aux usagers.

L'objectif : une aide mieux adaptée aux familles.

Une réforme majeure pour la Caf

Le déploiement de la réforme au sein de la caisse, s'est effectué progressivement, à partir de septembre 2025. Pour garantir une mise en œuvre efficace, la Caisse s'est appuyée sur une organisation interne structurée, visant à former les équipes en amont afin d'intégrer les nouvelles règles de

calcul, tout en menant des actions d'information auprès des partenaires de la petite enfance afin de sécuriser la transition et d'assurer une diffusion claire de l'information auprès des du public.

Ce qui change pour les familles

Le calcul de l'aide prend désormais en compte les ressources du foyer, le nombre d'enfants à charge et le mode de garde choisi.

Il élargit également la prise en charge pour les familles monoparentales jusqu'aux 12 ans de l'enfant, et ouvre la prestation aux deux parents en cas de garde alternée.

Séminaire action sociale

La Caf a organisé un séminaire dédié à la jeunesse, pour adapter l'accompagnement aux besoins des jeunes.

Cette journée a permis de mieux comprendre les enjeux budgétaires et d'identifier les priorités locales, en lien avec les évolutions démographiques et sociales. L'intervention de Vincent Nicolle, Sous-directeur en charge du pilotage et du financement de l'Action sociale à la Cnaf, a apporté un éclairage sur les orientations nationales et les dispositifs existants. Les ateliers ont permis de favoriser la réflexion collective et le partage d'expériences entre services, aboutissant à l'émergence de deux orientations majeures :

- La création d'une aide facilitant l'accès des jeunes en situation de précarité aux centres de loisirs.
- L'engagement d'une réflexion sur des structures dédiées à l'information jeunesse et à la santé mentale.

L'aide coup de Pouce

L'accès aux études supérieures ou aux formations professionnelles représente un coût important qui peut freiner les parcours des jeunes, en particulier ceux issus de familles modestes. Pour répondre à ces enjeux, la Caf de l'Ain a renforcé son action en faveur de l'égalité des chances en proposant une aide « Coup de pouce jeunes », lancée en 2024 et ajustée en 2025, afin de mieux répondre aux besoins concrets des jeunes pour faciliter la poursuite de leurs études.



916 jeunes
ont bénéficié de l'aide



300 €
pour financer les études

Accompagner tous les publics au quotidien

Réforme DRM : une transformation majeure pour simplifier l'accès aux droits

En 2025, les Caf ont déployé une réforme majeure avec le Dispositif de ressources mutualisées (DRM), au cœur de la démarche de Solidarité à la source, visant à simplifier les démarches et sécuriser le calcul des aides.

Les ressources nécessaires au calcul du RSA ou de la prime d'activité sont désormais automatiquement transmises à la Caf par les employeurs et organismes sociaux, permettant aux allocataires de simplement vérifier et valider leurs déclarations.

Ce nouveau fonctionnement permet de fluidifier les démarches, réduire les erreurs, éviter les régularisations pouvant pénaliser les familles, et garantir des droits plus justes et plus stables aux bénéficiaires. Il contribue également à lutter contre le non-recours des personnes éligibles aux aides.

Pour accompagner cette réforme, une organisation nationale mutualisée a été mise en place au sein de la Caf de l'Ain. Entre mars et septembre 2025, la Caisse a ainsi traité, avec deux autres organismes, plus de 26 000 dossiers complexes, grâce à des équipes renforcées.

Près d'1/3 des personnes éligibles au RSA n'en font pas la demande.



26 000

dossiers complexes traités

Mieux accompagner les familles avant et après la naissance

Lancée en janvier 2025, l'expérimentation des RDV attentionnés vise à améliorer l'accompagnement des familles dans le parcours « Arrivée d'un enfant ».

Elle propose une approche plus personnalisée, renforçant le rôle des conseillers dans l'information et le suivi des allocataires. Le dispositif s'appuie sur deux RDV clés, avant et après la naissance :

- Présenter les aides liées à la naissance et les démarches à réaliser.
- Informer sur les dispositifs liés à la garde d'enfant et à l'organisation de la vie familiale.

Ces RDV sont proposés en présentiel, par téléphone ou en visioconférence. Après un an d'expérimentation, le dispositif affiche des résultats très positifs, améliorant concrètement l'accès aux droits des familles accompagnées.



87%

des allocataires satisfaits

Mobiliser autour de la précarité

Territoire Zéro Non-Recours : une démarche active pour favoriser l'accès aux droits

Lancé en 2023 par l'État, le projet Territoire Zéro Non-Recours (TZNR) vise à améliorer l'accès aux droits en mobilisant les acteurs locaux pour repérer et accompagner les personnes qui ne sollicitent pas les aides auxquelles elles ont droit.

Dans l'Ain, cette démarche s'appuie sur une dynamique collective réunissant institutions, associations et habitants, avec des groupes de travail réguliers destinés à construire des actions concrètes adaptées aux besoins du territoire.

En 2025, plusieurs actions ont été mises en œuvre

- Un forum en pied d'immeuble a permis à 12 partenaires (Caf, CPAM, Conseil départemental, France Travail, etc.) d'aller à la rencontre d'habitants et de leur apporter une information sur leurs droits.
- Une rencontre partenariale a rassemblé professionnels et habitants autour d'ateliers participatifs qui ont permis d'identifier les freins à l'accès aux droits et de faire émerger des solutions à développer pour favoriser l'information des bénéficiaires.



96%

de participants satisfaits

89%

des personnes interrogées
ont découvert un droit



Mieux accompagner les familles face au handicap de l'enfant

En mars, la Caf a organisé un séminaire d'action sociale dédié au handicap de l'enfant, dans le cadre de l'offre de service liée à l'Allocation journalière de présence parentale. Une journée pour renforcer les pratiques professionnelles et mieux accompagner les familles.

De nombreux partenaires du territoire ont contribué à cette journée, notamment la MDPH, le Centre régional de l'autisme et plusieurs structures spécialisées. Leurs interventions ont permis d'apporter un éclairage concret sur les dispositifs existants et les parcours des familles. Les témoignages et les échanges ont favorisé une meilleure compréhension des réalités vécues par les enfants en situation de handicap et leurs proches.

"J'ai apprécié la richesse des personnes présentes : partenaires et pair aidant ! Une belle découverte qui permet de mieux comprendre les problématiques rencontrées par les personnes que nous accompagnons."

Stéphanie, Travailleur social

Offrir une relation de service adaptée à tous

Être au plus près des frontaliers pour faciliter l'accès aux droits

Dans un territoire fortement marqué par la présence de travailleurs frontaliers, la Caf de l'Ain développe des actions ciblées pour faciliter l'accès aux droits et mieux répondre à des situations administratives souvent complexes.

Dans ce contexte, la participation à des forums partenariaux constitue un levier privilégié pour aller à la rencontre des usagers et proposer un accompagnement coordonné.

Le 11 mars, la Caf a ainsi participé au forum des frontaliers organisé à Thoiry, aux côtés de nombreux partenaires : CARSAT, Direction des finances publiques, CPAM, France Travail, Agirc-Arrco, Urssaf Rhône-Alpes et représentants suisses.

Cet événement a permis aux participants, d'obtenir des informations et des réponses concrètes sur leurs droits. La présence de la Caf de l'Ain a permis aux usagers d'obtenir immédiatement les documents nécessaires à leurs démarches, de bénéficier de conseils personnalisés ou d'un suivi complémentaire.



Les retours positifs des visiteurs ont souligné l'importance de ce type d'actions de proximité qui permettent d'apporter des réponses rapides, adaptées et individualisées aux frontaliers, tout en renforçant la coordination entre les différents acteurs du territoire.

Cette initiative illustre la volonté de la caisse de s'adapter aux spécificités territoriales de son département et de garantir un accès simple et efficace aux droits pour l'ensemble des publics.



100 participants
au forum des frontaliers

20% de personnes
accompagnées par la Caf

Améliorer la qualité et la performance au quotidien

Contribution aux groupes de travail nationaux Aripa

la Caf s'est investie dans un projet national Aripa visant à construire un référentiel commun pour l'ensemble des Caf.

Pilotée au niveau national, cette démarche poursuit deux objectifs :

- Harmoniser les pratiques.
- Améliorer la qualité de service rendue aux usagers.

Depuis mars, plus de 30 contributeurs issus de 17 Caf ont travaillé en trois groupes sur le pilotage, la gestion des activités et les organisations. Coordonnée par la Caf de l'Ain, cette démarche, finalisée en septembre, a permis de renforcer les pratiques communes et l'efficacité du réseau Aripa.

La minute Vérif'

Un format court et régulier destiné à renforcer la qualité des traitements initiés dans le cadre du Plan d'Amélioration de la Qualité Transverse. Ces capsules apportent des rappels ciblés et opérationnels, directement liés aux besoins du terrain. Les thématiques abordées s'appuient sur des campagnes en cours, des anomalies récurrentes, des analyses qualité...

Le dispositif repose sur une collaboration étroite entre les pôles Vérification et Production, favorisant une réaction rapide face aux risques avec, à la clé, une harmonisation des pratiques. Souple et responsabilisant, « *La minute vérif'* » contribue à ancrer une culture commune de la qualité au quotidien au sein de la Caf.

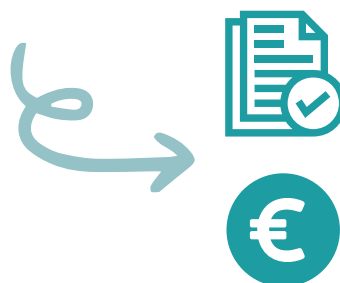
Lutter contre les erreurs et la fraude

Bilan fraude 2025

La Caf de l'Ain a renforcé en 2025 sa lutte contre la fraude grâce à une organisation collective mobilisant plusieurs services (Production, Maîtrise des risques, Unité Données Entrantes et pôle Fraudes).

Cette coordination repose sur une instance dédiée, qui se réunit chaque semaine pour examiner les situations signalées et orienter les dossiers vers le bon traitement. Ce fonctionnement permet de mieux analyser les situations, de prendre des décisions cohérentes et de traiter les dossiers plus rapidement. Les échanges réguliers entre équipes ont contribué à améliorer les pratiques et à développer les compétences. Grâce à cette organisation, 72 dossiers ont été étudiés en instance, dont 40 cas de fraude avérée qui ont conduit à une intervention. Le préjudice moyen s'élève à 13 332 €

par fraude. Cette action collective vise à garantir un traitement juste des dossiers, de façon équitable envers les allocataires tout en protégeant les fonds publics. Elle contribue ainsi à sécuriser le versement des aides et à renforcer la confiance dans le système.



246
dossiers frauduleux traités

3,4 M€
de préjudice total

Mutualisations et entraides

Un partenariat renforcé au niveau local

la Caf de l'Ain a renforcé son partenariat avec les territoires en renouvelant cinq Conventions territoriales globales (CTG) pour la période 2025-2029, en lien avec plusieurs intercommunalités du département.

Ces conventions structurent des actions concrètes autour des priorités ciblées sur le territoire de l'Ain : petite enfance, jeunesse, parentalité et vie sociale, et intègrent un plan de développement de l'accueil du jeune enfant dans le cadre du Service public de la petite enfance.

Dans ce cadre la Caf accompagne les collectivités via le financement de postes dédiés, illustrant l'importance d'un partenariat solide au service des familles.



Quelques chiffres

17

Conventions territoriales globales

97%

du territoire est couvert
par une CTG

650 000€

mobilisés pour financer des postes
de Chargés de coopération

Accès aux droits des personnes détenues

Afin de faciliter l'accès aux droits et de lutter contre le non-recours, la Caf a signé en février 2025 une convention avec le centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse. Mis en œuvre en avril, ce partenariat vise à sécuriser les parcours des personnes détenues et de leurs familles, notamment en préparant les démarches administratives en amont de la sortie de détention.

Concrètement, une permanence mensuelle est assurée par un agent référent de la Caf au sein même de la prison. Ce RDV permet d'informer les personnes proches de leur libération sur leurs droits, de préparer les demandes de prestations et de les orienter vers les partenaires compétents le cas échéant.



40 personnes

en fin de détention accompagnées

Partenariats et coopérations

Sécuriser et moderniser les outils informatiques du réseau des Caf

Pour assurer un service fiable et continu auprès des allocataires, les Caf s'appuient sur des outils informatiques communs, régulièrement mis à jour et sécurisés.

En 2025, la Caf a pleinement confirmé son rôle dans la modernisation et la sécurisation de ces outils numériques, au service de l'ensemble du réseau national, confiant aux équipes de la Caf de l'Ain la mission de tester et valider de nouvelles versions d'applications informatiques avant déploiement dans le réseau.

Ces travaux ont accompagné des évolutions techniques importantes, comme le passage à de nouvelles infrastructures informatiques, la mise à jour des environnements de travail et des bases de données, tout en garantissant la continuité du service pour les usagers. Depuis mai, cette mission est assurée par le service numérisation de la Caf de l'Ain. L'équipe de 5 agents a ainsi validé quatre versions majeures d'applicatifs numériques.



500

heures de travail effectuées



4 versions
testées

680 tests
réalisés

Mobilisé pour moderniser les outils du réseau des Caf

La Caf de l'Ain a été fortement impliquée dans la modernisation des outils informatiques nationaux, en raison d'une mission technique clé, dont elle a été chargée afin d'effectuer la mise à jour et sécuriser la fiabilité des bases de données partagées. Depuis avril 2025, le service informatique a conçu et testé, en lien étroit avec les équipes nationales, des requêtes informatiques (SQL) pour actualiser les données du réseau et contribuer à fournir des outils plus fiables et standardisés à l'ensemble des Caf dans le but de garantir un service fiable et continu aux allocataires.

Cette mission illustre l'expertise technique reconnue de la Caf de l'Ain au service de la transformation numérique de la branche Famille.

Les dépenses globales	Montant	2023/2024
Total des prestations légales versées	638 272 950 €	+ 2,5%
Autres charges	1 040 297 €	- 14,2 %
Dépenses d'action sociale	57 125 029 €	+ 6,1 %
Budget commun de gestion	20 329 958 €	+ 5,2 %
TOTAL des dépenses de la Caf de l'Ain	716 768 233 €	+ 2,9%

Prestations versées	Montant
Petite enfance et jeunesse	123 496 225 €
Parentalité	197 596 342 €
Logement et cadre de vie	81 734 377 €
Solidarité et insertion	230 651 062 €
Prestations diverses	2 278 359 €

Dépenses d'action sociale	Montant
Aides collectives	52 356 068 €
Aides individuelles	1 682 594 €
Autres charges	6 942 990 €
Immobilisations	1 176 475 €
TOTAL	62 158 128 €



Source : bilan financier 2025



Scannez-moi
pour voir nos dépenses
sur 2025

SCANNEZ-MOI
POUR LIRE LE RAPPORT D'ACTIVITÉ
DANS SA TOTALITÉ



OU RDV SUR
rapport-activite.caf01.fr



4 rue Aristide Briand
01 000 Bourg-en-Bresse
32 30 - www.caf.fr